

Toulouse, le 18 novembre 2013

Air Tahiti reçoit son premier ATR-600

Cet appareil, premier modèle de la série ATR-600 à opérer dans les territoires d'outre-mer, constitue la première étape du renouvellement de la flotte d'Air Tahiti

Dans le cadre de la modernisation de sa flotte, Air Tahiti a pris livraison de son premier ATR 42-600. Il est l'un des sept avions ATR de dernière génération ayant fait l'objet d'une commande ferme en août 2010 et décembre 2012 (trois ATR 42-600 puis quatre ATR 72-600). Les autres appareils seront livrés au cours des trois années à venir. Outre cette livraison qui représente une remarquable première pour Air Tahiti, cet appareil est également le tout premier de sa série à desservir un des territoires d'outre-mer que compte la France.

L'arrivée de ces nouveaux ATR-600 marque le début du renouvellement de la flotte d'Air Tahiti qui permettra à la compagnie aérienne d'améliorer d'avantage ses performances opérationnelles, tout en réduisant ses coûts de carburant et d'opération. Les nouveaux avions d'Air Tahiti, les plus économes en carburant de leur catégorie, entreront progressivement en service sur les liaisons régionales de la Polynésie française et seront également exploités pour les vols internationaux reliant Papeete et l'aéroport de Rarotonga, dans les îles Cook.

Ce premier ATR 42-600 peut accueillir jusqu'à 48 passagers. Agréable, spacieuse et silencieuse, la cabine « Armonia », dont l'espace a été optimisé, est équipée de sièges confortables, d'un éclairage d'ambiance à LED et de plus grands compartiments à bagages. Cet appareil offre un remarquable rendement énergétique ayant pour effet des frais d'exploitation et d'entretien réduits.

À l'instar de tous les avions ATR exploités par Air Tahiti, les ATR-600 font preuve d'une exceptionnelle polyvalence et peuvent s'adapter aux pistes les plus difficiles (courtes, étroites ou avec revêtement limité), permettant à la compagnie aérienne de desservir un grand nombre de destinations. Les ATR étant actuellement les seuls avions à turbopropulseurs à détenir la certification « ETOPS 120 minutes » (autorisation de survoler les mers et les océans pendant 2 heures en monomoteur, en cas de panne moteur), ils constituent la solution idéale pour les activités d'Air Tahiti en Polynésie française.

« Grâce aux nouveaux ATR, nos passagers vont bénéficier du confort exceptionnel d'une cabine ultramoderne, un critère essentiel pour la qualité de nos services et la satisfaction de nos clients », déclare Maté Galenon, Directeur général d'Air Tahiti. « Nous préparons l'arrivée de nos nouveaux ATR-600 depuis plus d'un an maintenant. Notre personnel navigant, nos ingénieurs ont déjà suivi une formation et sont prêts à exploiter ces nouveaux modèles, attendus avec impatience par toute la Polynésie. »

« Nous sommes ravis qu'Air Tahiti ait choisi la dernière génération des avions ATR pour renouveler sa flotte », se réjouit le Président exécutif d'ATR, Filippo Bagnato. « Les ATR 42-600 et ATR 72-600 permettent de réaliser des économies d'exploitation inégalées tout en proposant les cabines les plus confortables de leur catégorie. Nous sommes convaincus que les modèles de la série 600 participeront activement à la croissance d'Air Tahiti. »

À propos de l'ATR 42-600 :

Capacité de transport : 46 à 50 sièges
Moteurs : Pratt & Whitney 127M
Puissance maximale au décollage : 2 160 chevaux par moteur
Poids maximal au décollage : 18 600 kg
Charge maximale : 5 500 kg
Autonomie à pleine charge : 800 miles nautiques (1 300 km)

À propos d'Air Tahiti :

Air Tahiti, compagnie aérienne nationale de Polynésie française, est basée à l'aéroport international Tahiti Faa'a, Papeete. L'entreprise est un acteur majeur dans le développement économique et les relations sociales de la région. Air Tahiti a été fondée officiellement en 1986. La société s'est dotée de ses premiers ATR en janvier 1987, en remplacement des modèles Fokker. Son réseau s'est ensuite progressivement étendu pour inclure un nombre considérable d'îles. Aujourd'hui, la flotte d'ATR d'Air Tahiti dessert près de 90 % du territoire de la Polynésie française.

À propos d'ATR :

ATR est l'un des principaux constructeurs mondiaux d'avions régionaux de 90 places et moins. Fondé en 1981, ATR fait aujourd'hui office de référence dans le transport aérien régional, avec des ventes dépassant les 1 300 appareils et plus de 180 exploitants dans plus de 90 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, Alenia Aermacchi (société du Groupe Finmeccanica) et EADS. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifié ISO 14001.

Pour de plus amples informations, connectez-vous sur www.ATRcraft.com.

Vous pouvez aussi suivre ATR sur sa chaîne YouTube officielle : [ATRbroadcast](https://www.youtube.com/ATRbroadcast)

Contacts presse ATR

David Vargas
Tél. : +33 5 62 21 66 14
E-mail : david.vargas@atr.fr

Yevgenia Akinshina
Tél. : +33 5 62 21 60 61
E-mail : yevgenia.akinshina@atr.fr

